


MAT
Mouvement
d'Art-Thérapeutes



**“En créant je me crée,
ainsi des mondes”**

LIVRET DE L'APPRENTI





Chers apprentis et apprenties,

Il y a 30 ans,
les fondateurs du MAT, Henri Saigre et Joëlle Cornelisse,
entourés d' une équipe de rêveurs, de penseurs, de poètes et de
thérapeutes inventaient et créaient le MAT.

Il y a 30 ans,
le MAT accueillait la première promotion de formation dont faisaient
notamment partie Yamina Nouri et Valérie Bascoul,
laquelle continue à y transmettre.

L'équipe pionnière est encore représentée par Yves Lefebvre
qui fait le précieux lien entre l'énergie des origines
et la vitalité de l'équipe du CA en 2025.

Une même dynamique demeure nécessaire
pour toujours être en mouvement, soutenir le processus de création
et nous permettre de tendre vers l'à-venir.

Pour 2025,
notre projet est de toujours tenir le MAT dans l'ouverture.
L'ouverture aux transformations nécessaires et l'ouverture au monde
par notre participation à des manifestations et colloques pour partager
nos pratiques en art-transformationnel ; par des rencontres autour
du livre *Art-thérapie existentielle dans l'intimité de ses acteurs* sorti il y a
quelques semaines ; par le renforcement de nos liens avec les différents
acteurs du monde de l'art-thérapie. Nous nous réunirons enfin
lors des festivités célébrant les 30 ans du MAT.

Ensemble,
nous allons vivre une année de rencontres, d'apprentissages,
de mises en œuvres et d'expériences qui continueront de nourrir
le Mouvement d'art-thérapeutes et c'est dans cet élan
que nous accueillons une nouvelle promotion.

Bienvenue à tous et toutes!

Jehanne Vion,
Présidente du MAT

Tout le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une année 2025 au sein du MAT riche en expérimentations, en apprentissages, en créations, en rencontres.

Ce Livret de l'Apprenti a été réfléchi et conçu par notre équipe pour vous accompagner tout au long de votre formation. Il se veut être un outil de référence quant à ce qu'est le MAT aujourd'hui, comment il pense et organise sa formation. Il fait référence à nos engagements mutuels: votre engagement dans la formation, notre engagement à vous y soutenir et à vous accompagner vers votre déploiement professionnel.

Enfin, vous y trouverez quelques références bibliographiques du MAT et de nos intervenants-auteurs, petit complément à une bibliographie qui sera enrichie au fur et à mesure des modules et de vos expériences.

Les coordonnées de tous les membres du CA et leur fonction sont données pour faciliter la communication.

Et pour finir, nous y joignons le programme complet des 5 années de formation et les intervenants qui font de chaque module, une transmission riche et vivante.

Pour le CA du MAT
Anne-Laure Bertrand,
Responsable de formation

LE MAT, UN MOUVEMENT.

Juridiquement, c'est une association fondée en 1995 et composée de membres professionnels, d'apprentis et de partenaires, qui a pour mission de développer l'art-thérapie et l'art-transformationnel.

Elle réunit artisans, artistes, thérapeutes, psychiatres, psychologues, philosophes... et accompagnants en art-transformationnel dont le savoir-faire est indissociable du savoir-être.

Elle organise toutes activités destinées à promouvoir l'art-thérapie et l'art-transformationnel.

Dirigée par une équipe collégiale composée d'anciens apprentis en exercice, elle perpétue la pensée de ses créateurs tout en intégrant des apports contemporains.

C'est aussi un centre de recherche et de publications sur l'art-transformationnel.

l'imagination créatrice et la création en tant que puissant levier de transformation, de mieux-être et de déploiement des capacités d'existence.

C'est bien sûr, un organisme de formation au métier d'art-thérapeute et au métier d'accompagnant en art-transformationnel.

Un temps fort de l'association, les journées du MAT qui ont pour fonctions:

- la convivialité et des échanges informels,
- des mises en place de collaborations, des temps de création et de partage comme la traditionnelle veillée du MAT,
- la passation des mémoires du MAT,
- des temps de réflexion et de recherche sur l'art-transformationnel.

L'association est partenaire de

- Le Syndicat Français des Art-Thérapeutes - le SFAT
- La Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art-Thérapie - la SFPE-AT
- L'association "Henri Maldiney"
- L'Ecole Française de Daseinanalyse
- Le Syndicat National des Praticiens en Psychothérapie Relationnelle et Psychanalyse - Le SNPPSY
- Regroupement de plusieurs écoles professionnelles en Art-thérapie - L'EPAT

LA FORMATION D'ART-THERAPEUTE ET D'ACCOMPAGNANT EN ART-TRANSFORMATIONNEL

La formation s'appuie sur différents fondamentaux, notamment la reconnaissance des processus inconscients et de leurs effets, et sur les approches phénoménologique et existentielle. Elle est axée sur le mode d'être-au-monde au présent. Ce mode, qui constitue le fil rouge des cinq années, est prioritaire et constant dans les transmissions.

Les références théoriques

S'agissant de la conception de l'être humain, nous nous appuyons principalement sur les travaux des théoriciens et phénoménologues Ludwig Binswanger, Edmund Husserl, Martin Heidegger, Henri Bergson et Eugène Minkowsky.

Dans notre conception de la création et de l'imagination, nous travaillons à partir de Gaston Bachelard, Gilbert Durand et les philosophes phénoménologues comme Paul Ricoeur et Emmanuel Levinas.

Nous nous reconnaissons dans les recherches en psychopathologie du professeur René Roussillon et du psychiatre phénoménologue Georges Charbonneau.

Nous nous inspirons largement de l'ensemble de l'œuvre de Henri Maldiney dans notre approche de l'art et de la folie.

Pour la transmission spécifique de l'art-transformationnel, nous nous référons à Henri Saigre, Joëlle Cornelisse-Saigre.

Enfin, notre éthique est issue de l'héritage des thérapies humanistes dont Yves Lefebvre est le représentant.



Méthodes et progression andragogique

L'andragogie de l'école se déploie selon une logique rigoureuse et selon trois axes :

1. Les apports théoriques sont construits au regard du développement et de l'évolution de l'être humain au fil de sa vie. Nous travaillons sur les possibilités d'être de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée. Des cours didactiques initient ou approfondissent les connaissances théoriques nécessaires.
2. Les approches conceptuelles majeures sont constituées par l'approche existentielle (trame propice au déploiement de l'art-transformationnel) et la psychanalyse ouvrant sur une psychopathologie psychodynamique.
3. Le vécu expérientiel par des pratiques artistiques multiples, des ateliers d'art-transformationnel (ateliers combinatoires), l'opéra des masques (la mascothérapie) et l'expérience des conditions du chaos - voyage et création.
4. Les dynamiques de groupe et régulation forment un module essentiel de la formation du MAT qui se déroule tous les vendredis soir de chaque week-end de formation.
5. Des mises en situations par des ateliers de praxis ou entraînements en posture professionnelle.
6. Des stages auprès d'art-thérapeutes en libéral et/ou en institutions.
7. Des ateliers collectifs et des suivis individuels pour une installation professionnelle progressive.

Lieu et organisation de la formation

La formation se déroule, en résidentiel, dans le Village Vacances les « 4 vents » situé à Ramonchamp dans les Vosges. Elle est organisée sur 5 années en rendez-vous mensuels du vendredi 17h30 au dimanche 15h, et 8 journées en été.

Le temps est acteur à part entière de cette formation, car la durée est un processus incontournable de maturation, permettant à chacun de mettre en œuvre son cheminement artistique et de déployer son propre être art-thérapeute.

L'engagement dans la formation

Chaque année, il est demandé aux apprentis de s'engager pour l'année de formation à venir. Cet engagement est accompagné d'une mise en place de virements automatiques mensuels sur le compte du MAT. Cet engagement sera proposé, ou non, suite à l'entretien annuel avec un membre du CA du MAT.

L'engagement dans une nouvelle année de formation induit la présence obligatoire à l'entièreté des modules, soit 21,50 heures par week-end (du vendredi à 17h30 au dimanche à 15h00) et 86 heures en été (du samedi à 10 heures au samedi suivant à 15h00).

L'année attestant de 301 heures de présence, n'est validée que si l'apprenti a été présent à la totalité de ce programme.

Toute absence, motivée par un cas de force majeure justifié en entretien avec la responsable de formation Anne-Laure Bertrand, sera abordée en dynamique de groupe. Le module manqué devra être rattrapé, dès que possible, avec une autre promotion.

L'équipe andragogique

Anne-Laure Bertrand est la directrice andragogique de la formation du MAT. Elle est présente lors des week-end de formation et s'occupe en amont de l'organisation des modules. Ainsi est-elle en contact avec les intervenants, les apprentis et les membres du CA. Elle envoie, avant chaque week-end, les informations pratiques et les communications concernant l'association.

Les membres du CA sont engagés dans la formation et dans les suivis des parcours des apprentis. Ils interviennent régulièrement au cours des cinq années comme autant de fils conducteurs de la pensée de l'art-transformationnel.

Par ailleurs, des intervenants, tous reconnus dans leurs domaines respectifs, enseignent leurs spécialités et transmettent leurs expertises théoriques et pratiques.

Une marraine pour chacun et chacune

Lors du premier module, chaque apprenti tire au sort le nom de sa marraine (membre du CA) qui l'accompagnera tout le long du parcours de formation. Des rendez-vous téléphoniques ou par visio-conférences sont programmés durant l'année pour échanger, poser une parole suite à des expériences vécues en formation, évoquer des difficultés personnelles...

A partir du bilan de fin d'année écrit et envoyé à la marraine, un entretien de fin d'année est proposé à chaque apprenti. C'est l'occasion d'échanger sur son évolution et sur ses projets et de faire le point sur les différents engagements attendus au cours de l'année, sur l'avancement des stages etc.

Dès la 4ème année, il est possible, en accord avec le CA du MAT, de débiter son installation professionnelle. Pour ce faire, il est important d'avoir effectué ses heures de stages et validé les épreuves attendues en fin de 3ème année, de faire une demande lors d'un entretien avec sa marraine. Celle-là présente cette demande d'installation au CA qui donne son accord ou, à défaut, les objectifs demeurant à remplir avant installation.

Le délégué de promotion

Son rôle

Le délégué est le porte-parole du groupe auprès de la responsable de formation et/ou du CA du MAT.

Il a également la charge du suivi des feuilles de présence, du classement des bilans de fin de modules, du pré-archivage des comptes-rendus de modules et de la collecte, chaque week-end, des frais d'hébergement .

Son élection

Chaque promotion organise librement l'élection de son délégué et informe la responsable de formation du résultat du vote. Ce vote doit être effectué au cours des deux premiers modules de l'année. Un nouveau délégué de promotion peut être élu chaque début d'année.

L'accompagnement thérapeutique personnel

Un accompagnement, soit en art-thérapie soit en psychothérapie, est vivement recommandé pour accueillir et transformer les différents mouvements produits tout au long de la formation. Il est à considérer comme un appui, une expérience singulière pour nourrir son être-thérapeute. Cet accompagnement sera en outre nécessaire pour affirmer sa posture professionnelle et être reconnu par les différentes instances de la profession. (justificatifs, cv)

En outre, une expérience de thérapie en groupe sera une grande richesse pour mener des accompagnements en art-thérapie en groupe.



TRAVAIL PERSONNEL

Les demandes spécifiques des intervenants

La participation à certains modules exige de chacun un travail préalable de recherche, de lecture, d'enquête, ou un apport d'accessoires. Certains intervenants peuvent aussi vous demander un travail spécifique suite à leur formation. La réactivité face à ces demandes n'est pas une option, elle est constitutive du statut d'apprenti et donc obligatoire.

D'autre part, une bibliographie sera fournie lors de chaque module, il est essentiel de pouvoir enrichir les transmissions avec des lectures de livres, d'articles, des conférences ou des podcasts.

Les comptes rendus de modules

A tour de rôle, chaque apprenti se propose pour effectuer le compte rendu d'un module. Cela constitue un engagement tant par rapport au groupe que par rapport au MAT. Ce compte rendu ne pourra pas être la seule retranscription d'un enregistrement. Il doit rendre compte du déroulé du module, des théories et pratiques abordées, excluant les temps de dynamique de groupe. Il peut être rédigé collectivement à 2 ou 3.

Après validation par l'intervenant et impérativement avant le module suivant, le compte rendu doit être transmis dans le courant de l'année aux collègues de promotion et par mail au MAT pour archivage et pour un suivi de la qualité de la formation dispensée. Il est à envoyer à cette adresse: cr-modules@le-mat.net

Les bilans de fin d'année

Chaque année et en amont de l'entretien avec sa marraine, chaque apprenti rédige un bilan de fin d'année. Ce bilan doit comporter deux facettes : une première qui évoque le chemin personnel durant l'année écoulée et une deuxième sous la forme d'une critique (positive et négative) du vécu en tant qu'apprenti (intervenants, apports théoriques, expérientiels, vie de groupe...). Composé d'environ deux pages, il est envoyé par mail à la marraine qui le transmet aux membres du CA.

La marraine demande le bilan par mail quinze jours avant les entretiens annuels qui se déroulent en présentiel ou en visio.

Le bilan de 5ème année est l'occasion pour l'apprenti de prendre la mesure du parcours effectué lors de ces cinq années de formation et du cheminement singulier lui ayant permis de nourrir son « être-thérapeute » et de se construire en tant qu'art-thérapeute.

Il a également pour but de présenter les modalités d'installation professionnelle: statuts pour exercer, locaux, lieux d'exercice professionnel, projets, contrôle par un membre du CA jusqu'à la soutenance du mémoire, inscriptions et adhésions à des organisations professionnelles (SNPPSY, SFAT, SFPE-AT, FF2P...).

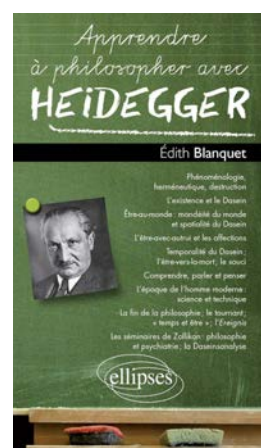
Création d'une oeuvre

A partir de la 2ème année, chaque apprenti apporte et présente une création personnelle réalisée entre deux modules.

Fabrication de masques

Lors de l'année de l'Opéra des masques, il est demandé à chaque apprenti de fabriquer plusieurs masques par mois.

Lectures et veille documentaire....sans limite



LES DIFFERENTES ÉPREUVES

ANNÉE 2

1/ Décryptage d'œuvres

Un travail écrit individuel est demandé à partir de différentes œuvres créées par un même auteur (patients, apprentis...) et sur la base d'une présentation de photographies, textes, créations plastiques ou picturales... proposées par l'examineur.

Sont attendus un décryptage phénoménologique de ces œuvres, une reconstruction du processus de création suivi d'une analyse débouchant sur des pistes de travail.

2/ Observations phénoménologiques

Un travail écrit individuel est demandé à partir d'un temps d'intervention, une séance de travail avec une personne ou une situation rencontrée dans la vie quotidienne.

Il rend compte, en deux à trois pages, des principales observations phénoménologiques de l'apprenti et des questionnements et réflexions qui en découlent.

ANNÉE 3

3/ Exposé d'une œuvre

Une épreuve orale individuelle de 30 mn incluant un exposé et un échange.

Il s'agit de choisir et de présenter l'œuvre d'un artiste ou d'un auteur quel que soit son domaine, d'identifier ses influences, sa pensée, ses expériences, ses manières de faire, les techniques, matières et matériaux utilisés et éventuellement son parcours. Cette réflexion doit montrer en quoi cela intéresse l'art-thérapie.

4/ Travail collectif sur le cadre institutionnel et le projet thérapeutique

Un dossier collectif est constitué sur la base d'une étude de cas proposée par les intervenants du MAT. Le groupe, composé de 3 à 4 apprentis, rédige un dossier collectif d'une dizaine de pages au plus comprenant des éléments méthodologiques, organisationnels et juridiques. Le dossier est envoyé en deux exemplaires aux intervenants du module en janvier de la quatrième année.



ANNÉE 4

5/ Dossier réflexif et sa soutenance

Un dossier individuel est rédigé à partir d'une thématique laissée au choix de l'apprenti. Ce peut être également à partir d'une situation rencontrée dans le cadre d'un stage et /ou d'une expérience d'accompagnement en art-thérapie. Ce travail, au travers du questionnement choisi, permet de construire une réflexion personnelle nourrie de références théoriques. Composé d'une vingtaine de pages, ce dossier peut être le préalable au mémoire du MAT. Il est accompagné par un tuteur, intervenant du MAT, au choix de l'apprenti. Une demande est à faire directement au tuteur. La marraine de l'apprenti sera informée.

Il est soutenu devant un jury de professionnels, 15 mn de présentation + 15 mn d'échange avec le jury le dernier week end de la quatrième année.

Un document spécifique « Dossier réflexif » est remis en milieu de 3ème année.

ANNÉE 5

6/ Mémoire des masques

Travail individuel écrit, demandé en complément de l'Opéra des masques. Les cadre et contenu de ce travail sont précisément définis au début de l'Opéra des masques. Il est remis aux intervenants du module, sans soutenance.

DANS L'ANNÉE 6

8/ Le mémoire du MAT, présenté dans l'année qui suit la fin de la cinquième année.

Le mémoire et sa soutenance

Le mémoire professionnel de 70 à 80 pages présente la réflexion et l'engagement du candidat à partir d'une question, d'observations et de situations repérées en stage, en formation ou en situation professionnelle. Ce travail d'élaboration est soutenu par des éléments théoriques articulant les processus pratiques et éventuellement par des témoignages et des enquêtes. Il y est demandé de parler, de penser, de transcrire, une ou plusieurs expériences d'accompagnement en art-transformationnel, excluant les problématiques personnelles. Le mémoire n'est en aucun cas une compilation théorique de type universitaire. Les références aux théories visent à éclairer les éléments dégagés de l'expérience et doivent s'y articuler en permanence. Le mémoire se veut une expérience sensible et singulière à l'adresse des membres du jury et à la communauté des pairs.

Un directeur de mémoire est sollicité par l'apprenti parmi les membres du CA. Celui-ci s'engage à soutenir le travail en cours. Par ailleurs, l'apprenti s'engage également à envoyer régulièrement des textes témoignant de l'avancée de ces travaux. Une proposition de sujet de mémoire doit être communiquée au responsable de formation dès que possible avec le nom du directeur de mémoire pressenti pour l'accompagnement.

La soutenance de ce mémoire constitue une seconde épreuve et l'occasion d'échanger sur son travail de réflexion. A l'issue de la soutenance du mémoire, si celui-ci est validé ainsi que toutes les autres épreuves, le MAT délivre une attestation validant la formation et l'ensemble des compétences acquises pour être art-thérapeute, accompagnant en art-transformationnel.

TOUT AU LONG DE LA FORMATION

Les stages

Au cours de la formation, les apprentis ont à effectuer un minimum de 300 heures de stage (500 heures recommandées).

Chaque stage doit faire l'objet d'une convention établie en amont du démarrage du stage, entre l'organisme ou le professionnel qui accueille, l'apprenti et le MAT. Cette convention est transmise, dûment signée, à la responsable des stages (Cf liste des contacts) et doit être accompagnée d'un justificatif attestant de votre assurance Responsabilité Civile.

La responsable des stages est également chargée du suivi des heures effectuées et des rapports de stages.

Les rapports de stages

Après chaque stage en institution ou auprès de professionnels, un rapport de stage doit être rédigé. L'objectif de ce rapport est de rendre compte de la manière d'être du stagiaire, de son esprit d'ouverture et de créativité, de ses capacités d'adaptation, de proposition et d'analyse.

Doivent y figurer le contexte institutionnel et juridique, le public concerné et ses caractéristiques, le contenu des tâches effectuées, les relations avec l'encadrement, la présentation d'une situation clinique et les médiations utilisées.

Les compétences sollicitées, acquises ou restant à acquérir pourront figurer dans le bilan expérientiel.

Chaque rapport est transmis par mail au responsable des stages qui en assure les suivis et retours.



CONTACTS DU MAT

contact@le-mat.net

ADRESSE SOCIAL DU MAT:

28 Grande Rue - 90120 MEZIRE

LIEU DE LA FORMATION :

MFR LES 4 VENTS

3 Rue d'Alsace - 88160 RAMONCHAMP

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMPOSÉ DE 9 MEMBRES :

Anne-Laure Bertrand – Resp. de formation: contact@letondoz-art-therapie.fr
06.77.11.56.05

Jehanne Vion - Présidente: Relations avec les partenaires - Commission andragogie -
artettransformation@gmail.com - 06.60.72.14.65

Catherine Fourdrignier - Vice-présidente: Commission andragogie - cafourdrig@aol.com
06.87.07.49.22

Lysanne Breed - Secrétaire: colybree22@gmail.com - 06.75.74.31.33

Nadine Rey – Trésorière: Commission andragogie : nadine.rey3@wanadoo.fr -
06.19.02.85.48

Michèle Régade - Resp. des stages: regademichele@yahoo.fr - 06.95.02.76.13

Nicole Derda – Commission recrutement : nicolehunet@hotmail.com - 06.08.02.36.75

Rosario Orenes-Moulin - Commission andragogie: rosart@aliceadsl.fr - 06.21.35.71.15

Anne Auriault - Commission édition : anne.auriault@wanadoo - 06.81.07.96.25

INTERVENANTES EN DYNAMIQUE DE GROUPE:

Gisèle Francescon Rota - 06.87.33.05.44

Rachèle Sedrati - 06.81.64.19.00





MAT – PROGRAMME DE FORMATION - MIS A JOUR 2025

La formation en présentiel se déroule en 5 années et représente 1505 heures en centre de formation, au minimum 300 h de stage en institution et du travail personnel.

Une année de formation s'organise autour de 14 modules (10 en week-end + 4 en semaine d'été).

Chaque week-end de formation démarre le vendredi à 17h30 et se termine le dimanche à 15h00. Ils comptent 21,5h de formation chacun. Ils comprennent des temps de dynamique de groupe et d'ateliers le vendredi, de praxis le samedi soir et des modules de formation sur les journées de samedi et dimanche. Une semaine d'été regroupe 4 modules de 2 jours soit 8 jours consécutifs de formation.

Ces programmes et l'ordre des modules sont susceptibles d'évoluer sans préavis. Le document de référence est le tableau mis à jour par la directrice andragogique.

1ère année		Naître et Grandir	
INTITULE	INTERVENANT	Superviseur.e	FONCTIONS
Module 1	Chaos et Narcissisme	R. Orenes Moulin et A.L. Bertrand	X ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA ALB: Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT
Module 2	Accueillir, écouter, entendre – Accompagnement non directif	A.L. Bertrand	X Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT.
Module 3	Les processus de l'inconscient	Y. Lefebvre et A. Aurialt	X YL: Psychologue, psychopraticien relationnel, auteur, membre fondateur du MAT. AA: Art-thérapeute, superviseuse d'équipes médico-sociales et d'art-thérapeutes, membre du CA.
Module 4	Développement de l'enfant (Module 1)	Y. Lefebvre et A. Aurialt	X YL: Psychologue, psychopraticien relationnel, auteur, membre fondateur du MAT. AA: Art-thérapeute, superviseuse d'équipes médico-sociales et d'art-thérapeutes, membre du CA.
Module 5	Psychopathologies et enfants	Y. Mourtada	Psychiatre et pédopsychiatre - SFPEAT
Module 6	Berceuses, comptines	M. Bouregghda	Psychopraticienne, art-thérapeute, consultante en évolution professionnelle, membre de la commission déontologique du SNPPSy
Module 7	Patouillage, terre	R. Orenes Moulin	X Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA
Module 8	Peinture et matières	A.L. Bertrand	X Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT
Module 9	Analytique existentielle 1	E. Blanquet	X psychologue clinicienne et Gestalt-thérapeute, Titulaire d'un DEA de philosophie, Auteur
Module 10	Analytique existentielle 2	E. Blanquet	X psychologue clinicienne et Gestalt-thérapeute, Titulaire d'un DEA de philosophie, Auteur
Module 11	Sensori-motricité	I. Schramme Bluche	X Psychopraticienne, Art-thérapeute
Module 12	Développement de l'enfant (Module 2)	J. Vion	Art-thérapeute-arts scéniques - Présidente du MAT
Module 13	Créations oniriques - Chemins d'individuation	Y. Lefebvre et A. Aurialt	X YL: Psychologue, psychopraticien relationnel, auteur, membre fondateur du MAT. AA: Art-thérapeute, superviseuse d'équipes médico-sociales et d'art-thérapeutes, membre du CA.
Module 14	Art-thérapie et les enfants	A.L. Bertrand	X Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT
2ème année		Rêver et se Déployer	
INTITULE	INTERVENANT	Superviseur.e	FONCTIONS
Module 1	Accueillir, accompagner - Pratique professionnelle	C. Bertrand	X Gestalt thérapeute et superviseuse, co-directrice institut GREFOR
Module 2	Théâtre d'objet	J. Moreau	Psychanalyste de formation, art-thérapeute, artiste dramatique, marionnettiste, metteur en scène
Module 3	Jeu symbolique	I. Schramme Bluche	X Psychopraticienne, Art-thérapeute
Module 4	Psychopathologies et adolescents	Y. Mourtada	Psychiatre et pédopsychiatre - SFPEAT
Module 5	Voix	A. Charlet	Psychanalyste intégrative, chanteuse et musicienne
Module 6	Art-thérapie et les adolescents	J. Vion	Art-thérapeute-arts scéniques - Présidente du MAT
Module 7	De l'art-thérapie à l'art transformationnel	A.L. Bertrand	X Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT
Module 8	Clown	R. Orenes Moulin	X Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA
Module 9	Bois, bris-collage et rencontre d'un artiste	R. Orenes Moulin et A.L. Bertrand	X ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA ALB: Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT
Module 10	Le groupe en art-thérapie	G. Canet	Art-thérapeute et psychanalyste, Docteur de l'Université Paris Cité
Module 11	Musique	A. Fertier	Musicothérapeute, Compositeur, Président de CÉMAFFORE
Module 12	Danse et expression de soi: une métamorphose	V. Bascoul	X Psychopraticienne relationnelle et Art-thérapeute, danseuse
Module 13	Le monde des contes	C. Fourdrignier	x Art-thérapeute, psychopraticienne relationnelle, conteuse, formatrice en médiation éducative, artistique et thérapeutique, superviseuse d'équipe. Membre du CA
Module 14	Introduction à l'œuvre de H. Maldiney	B. Rigaud	Docteur de l'EHESS, Essayiste et peintre. Président de l'Association Internationale Henri Maldiney



3ème année				Cœuvrer et Mûrir
INTITULE	INTERVENANT	Superviseur.e	FONCTIONS	
Module 1	Psychopathologies et adulte	Y. Mourtada		Psychiatre et pédopsychiatrie - SFPEAT
Module 2	Institutions, méthodologie de projet et activité d'art-thérapeute (1)	C. et M. Fourdrignier		CF: Art-thérapeute, psychopraticienne relationnelle, conteuse, formatrice en médiation éducative, artistique, thérapeutique, superviseuse d'équipe. Membre du CA MF: Sociologue, spécialiste de l'action sociale et du travail social et médico-social. Maître de conférence et auteur.
Module 3	Accueillir, accompagner - Pratique professionnelle	N. Derda	X	Art-thérapeute - Poète, slameuse et musicienne. Présidente du MAT de 2017 à 2024, membre du CA
Module 4	Phénoménologie de l'art - Découverte de l'art pictural	B. Rigaud		Docteur de l'EHESS, Essayiste et peintre. Président de l'Association Internationale Henri Maldiney
Module 5	L'adulte et la création	N. Rey	X	Psychopraticienne relationnelle et art-thérapeute. Membre du barreau de Paris et membre du CA.
Module 6	Introduction à la dramathérapie	K. Olivier	X	Dramathérapeute, comédienne, auteure
Module 7	Pierre, sculpture et rencontre avec un artiste	F. Cuny		Artiste Sculpteur
Module 8	Approche phénoménologique de la psychopathologie	J. M. Chavarot		Psychiatre - formation en philosophie
Module 9	Approche phénoménologique de la psychopathologie	J. M. Chavarot		Psychiatre - formation en philosophie
Module 10	Approche phénoménologique de la psychopathologie	J. M. Chavarot		Psychiatre - formation en philosophie
Module 11	Ecriture	A. Auriault	X	Art-thérapeute. Analyste d'orientation jungienne. Superviseuse équipes médico-sociales. Membre du CA
Module 12	Art-thérapie et devenir parent	J. Vion		Art-thérapeute- arts scéniques - Présidente du MAT
Module 13	Art-thérapie et gérontologie	R. Orenes Moulin	X	Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA
Module 14	La fonction du masque	en cours		
4ème année				Transformer et Exulter
INTITULE	INTERVENANT	Superviseur.e	FONCTIONS	
Module 1	Art-thérapie et autisme – Clinique et médiations	C. L'heureux Davidse	X	Psychologue clinicienne, Psychanalyste, Maître de conférence, auteure
Module 2	Les addictions	B. Rigaud		Docteur de l'EHESS, Essayiste et peintre. Président de l'Association Internationale Henri Maldiney
Module 3	L'approche systémique en art-thérapie	B. Lau	X	Art thérapeute - drama-thérapeute - thérapeute familiale - Comédienne et formatrice en DVT
Module 4	L'art transformationnel et la psychose	L. Breed		Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 5	Ethique relationnelle en art-thérapie	Y. Lefebvre et M. Bouregda		YL: Psychologue, psychopraticien relationnel, auteur, membre fondateur du MAT MB: Psychopraticienne, art-thérapeute, consultante en évolution professionnelle, membre de la commission Déontologie du SNPPsy
Module 6	Approche existentielle et Daseinsanalyse – Formes manquées de la présence humaine et directions de sens	E. Blanquet	X	psychologue clinicienne et Gestalt-thérapeute, Titulaire d'un DEA de philosophie, Auteur
Module 7	Peinture des corps	E. Poinsenot		Artiste Peintre - Formée à l'art-thérapie au MAT
Module 8	Art-thérapie et la mort – le deuil	J. Vion	X	JV: Art-thérapeute- arts scéniques - Présidente du MAT
Module 9	Les conditions du chaos - Voyage et création	A. L. Bertrand et R. Orenes Moulin	X	ALB: Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA
Module 10	Les conditions du chaos - Voyage et création	A. L. Bertrand et R. Orenes Moulin	X	ALB: Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA
Module 11	Les conditions du chaos - Voyage et création	A. L. Bertrand et R. Orenes Moulin	X	ALB: Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA
Module 12	Les conditions du chaos - Voyage et création	A. L. Bertrand et R. Orenes Moulin	X	ALB: Art-thérapeute et artiste plasticienne, psychopraticienne, membre du CA et Directrice pédagogique du MAT ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA
Module 13	Expression scénique des émotions	L. Breed		Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 14	Violences conjugales et sexuelles. Problématiques autour de l'inceste.	C. Fourdrignier et N. Rey	X	CF: Art-thérapeute, psychopraticienne relationnelle, conteuse, formatrice en médiation éducative, artistique et thérapeutique, superviseuse d'équipe. Membre du CA. NR: Psychopraticienne relationnelle et art-thérapeute. Membre du barreau de Paris et membre du CA.



5ème année			L'Opéra des Masques	
INTITULE	INTERVENANT	Superviseur.e	FONCTIONS	
Module 1	Accueillir, accompagner - Oser rêver sa pratique	N. Derda	X	Art-thérapeute - Poète, slameuse et musicienne. Présidente du MAT de 2017 à 2024, membre du CA
Module 2	Mythologies et archétypes	C. Fourdrignier		Art-thérapeute, psychopraticienne relationnelle, conteuse, formatrice en médiation éducative, artistique et thérapeutique, superviseuse d'équipe. Membre du CA
Module 3	Opéra des masques 1	R. Orenes Moulin et L. Breed	X	ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA. LB: Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 4	Opéra des masques 2	R. Orenes Moulin et L. Breed	X	ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA. LB: Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 5	Danse et percussions	T-E. Dorez		Gestalt-thérapeute, percussionniste franco-brésilien, fondateur et directeur de BomBatuC
Module 6	Opéra des masques 3	R. Orenes Moulin et L. Breed	X	ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA. LB: Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 7	Opéra des masques 4	R. Orenes Moulin et L. Breed	X	ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA. LB: Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 8	Danse, masques et percussions	S. Laize Lurcel		Art-thérapeute - Danseuse et musicienne.
Module 9	Opéra des masques 5	R. Orenes Moulin et L. Breed	X	ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA. LB: Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 10	Opéra des masques 6	R. Orenes Moulin et L. Breed	X	ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA. LB: Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 11	Opéra des masques 7	R. Orenes Moulin et L. Breed	X	ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA. LB: Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 12	Opéra des masques 8	R. Orenes Moulin et L. Breed	X	ROM: Art-thérapeute, comédienne et plasticienne, membre du CA. LB: Art-thérapeute Psychopraticienne relationnel. Membre du CA
Module 13	Institutions, méthodologie de projet et activité d'art-thérapeute (2)	C. et M. Fourdrignier	x	CF: Art-thérapeute, psychopraticienne relationnelle, conteuse, formatrice en médiation éducative, artistique, thérapeutique, superviseuse d'équipe. Membre du CA MF: Sociologue, spécialiste de l'action sociale et du travail social et médico-social. Maître de conférence et auteur.
Module 14	Art transformationnel et rituel de fin de 5 ^{ème} année	Membres du CA		

REPARTITIONS DES HEURES DE FORMATIONS (estimation)	
Psychopathologie	105
Psychopathologie et Art transformationnel	65
Théorie et méthodologie de l'Art transformationnel	140
Dynamique de groupe	140
Théorie psychanalytique et autres approches intégratives	55
Les fondamentaux de l'art transformationnel : Pensée existentielle, phénoménologie, daseinsanalyse	140
Mises en situation	320
Expérientiel	440
Création	55
Projet Professionnel	45
TOTAL	1505

Programme mis à jour en janvier 2025 par le CA du MAT - Le MAT, 28 Grande Rue - 90120 MEZIRE - contact@le-mat.net